

QUESTIONS ET REPOSES A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET II

Programme de renforcement de la résilience des communautés urbaines et rurales vulnérables en Mauritanie

Ref: T05-EUTF-SAH-MR-07

General disclaimer: As stated in PRAG 6.5.4, please note that In the interest of equal treatment of applicants, the contracting authority cannot give a prior opinion on the eligibility of an applicant, an affiliated entity, an action or specific activities.

	QUESTIONS	REPOSES
11	<p>Est-ce que le paragraphe suivant « <i>Ainsi, dans chaque proposition, au-delà de la coordination à l'intérieur du consortium, un montant devra être prévu pour la mutualisation des coûts du système général de suivi et coordination du programme. La conception détaillée de ce système pourra être déterminé au moment de la négociation.</i> » des lignes directrices (page 10) correspond à l'assistance technique devant être mutualisée avec les autres consortia, évoquée lors de la réunion de présentation du 08 juin 2018? Est-ce qu'il est possible d'avoir une idée du montant à réserver pour cette assistance technique.</p>	<p>Nous pensons qu'il serait plus efficient et efficace de privilégier la création d'une cohérence programme à l'action via les ONGs de mise en œuvre plutôt que par une assistance technique.</p> <p>Des ressources devront donc effectivement être mutualisée avec les autres consortia afin de contribuer au suivi, la coordination et la communication de manière conjointe.</p> <p>Le montant à réserver dépendra du nombre de demandeurs sélectionnés. Il n'est pas demandé de présenter un budget détaillé à ce stade, cette question sera donc approfondie au niveau du développement des propositions complètes.</p> <p>Les ressources mobilisés pour cette coordination permettront de faire des économies d'échelle étant donné que certaines fonctions (suivi, communication ...) seront également partagées avec l'inter-consortia.</p>
12	<p>Dans les instructions pour l'élaboration de la note succincte de présentation il faut s'assurer que le texte n'excède pas 9 pages, alors que la somme des différentes sections est de 13 pages.</p>	<p>Effectivement il s'agit d'une erreur.</p> <p>Etant donnée, la place prise par ce type de tableau, la limite est augmenté à 6 pages pour le point 1.4 et 5 pages pour le point 1.5, portant le total à 18 pages. Voir l'erratum ci-joint.</p>